

**Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Arrêté de délégation de signature APHP Université Paris Saclay n°2022-013

Le Directeur du Groupe hospitalo-universitaire AP-HP Université Paris Saclay

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147-6, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et R. 6147-11,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeur n° 2019-030 du 4 juillet 2019 modifiant l'organisation interne de l'AP-HP et créant les nouveaux Groupes hospitalo-universitaires.

Vu l'arrêté directeur n°75-2019-03-08-010 du 17 juillet 2019 modifiant l'arrêté n° 2013318-0006 fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 05 mars 2021 plaçant pour une durée de quatre ans Monsieur Christophe KASSEL, Directeur d'hôpital de classe exceptionnelle, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de directeur du groupe hospitalo-universitaire Paris-Saclay à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, à compter du 1^{er} mars 2021,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 05 mars 2021 plaçant pour une durée de quatre ans Monsieur Jean-Bernard CASTET, Directeur d'hôpital hors classe, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel d'adjoint au directeur du groupe hospitalo-universitaire Paris-Saclay à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, à compter du 1^{er} mars 2021

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 19 mars 2021 plaçant pour une durée de quatre ans Madame Anne LESTIENNE, Directrice d'hôpital hors classe, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de secrétaire générale du groupe hospitalo-universitaire Paris-Saclay à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, à compter du 22 mars 2021

ARRETE

ARTICLE 1 DÉLÉGATION GÉNÉRALE

1.1 DIRECTION DU GROUPE

Délégation générale de signature est donnée, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion du Groupe hospitalo-universitaire AP-HP Université Paris Saclay, dans le champ d'attribution du Directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n° 2013318-0006 modifié, paragraphes A, B, C, E, F, G, H, I, J, K, à :

- Jean-Bernard CASTET, Directeur général adjoint du GHU
- Anne LESTIENNE, Secrétaire générale du GHU

1.2 DIRECTION DE SITE :

Délégation générale de signature est donnée à :

1.2.1 *Site Antoine Béclère*

Frédéric LE ROY, Directeur du site Antoine Béclère, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Frédéric LE ROY, Directeur du site Antoine Béclère, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-1 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Frédéric Le Roy a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directeur du site Antoine Béclère, à :

- Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière
- Najat BENARAB, Directrice des soins du site de Béclère
- Thibault ROBERT, Directeur-adjoint chargé de la politique médicale,
- Delphine LUX, Directrice d'hôpital

1.2.2 *Site Bicêtre*

Agnès LESAGE, Directrice du site Bicêtre, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Agnès LESAGE, Directrice du site Bicêtre, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Agnès LESAGE a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site Bicêtre, à :

- Thibault ROBERT, Directeur-adjoint chargé de la politique médicale,
- Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière,
- Remi CASALIS, Adjoint à la directrice chargée des finances,
- Roxane PINNA, Directrice des soins
- Delphine LUX, Directrice d'hôpital
- Denis DUCASSE, Directeur d'hôpital

1.2.3 Site Paul Brousse

Elisabeth GUILLAUME, Directrice du site Paul Brousse, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006

En cas d'empêchement de Elisabeth GUILLAUME, Directrice du site Paul Brousse, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Elisabeth GUILLAUME a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site Paul Brousse, à :

- Thibault ROBERT, Directeur adjoint chargé de la politique médicale,
- Delphine LUX, Directrice adjointe chargée de la recherche, de l'innovation et du mécénat
- Aldric EVAÏN, Directeur adjoint, adjoint la Directrice des ressources humaines
- Christophe SEBERT, Directeur des soins par intérim de Paul Brousse

1.2.4 Site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini

Christine CAMPAGNAC Directrice du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Christine CAMPAGNAC, Directrice du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-4 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Christine CAMPAGNAC a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini, à :

- Marion BOUSQUIE, Directrice du site d'Ambroise Paré
- Béryl GODEFROY, Directrice adjointe chargée de la qualité, de la gestion des risques et de la patientèle
- Delphine LUX, Directrice adjointe chargée de la recherche, de l'innovation et du mécénat
- Hélène JACQUES, Directrice du site Raymond Poincaré
- Sandra MANESSE, Directrice des soins du site de Sainte Périne faisant fonction
- Valentin SIMON, Directeur adjoint chargé des opérations et de la performance

1.2.5 Site de Berck

Julien POUVESLE, Directeur du site de Berck, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Julien POUVESLE, Directeur du site de Berck, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-5 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Julien POUVESLE a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directeur du site de Berck, à :

- Sandrine HUMBERT, attachée d'administration hospitalière, pour les matières énoncées aux paragraphes A, B 4° 23° 30° 37° 38°, C 1° 2, E 1°, F 3° 5°, G 1°, 2°, 3°, 31°, 32°, H 1° à 5°, I 2° et 3°, J 1° à 2°
- Sabrina PLANQUETTE, Responsable Qualité, pour les matières énoncées aux paragraphes A, B 4° 23° 30° 37° 38°, C 1° 2, E 1°, F 3° 5°, G 1°, 2°, 3°, 31°, 32°, H 1° à 5°, I 2° et 3°, J 1° à 2°

1.2.6 Site de Raymond Poincaré

Hélène JACQUES, Directrice du site de Raymond Poincaré, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Hélène JACQUES, Directrice du site de Raymond Poincaré, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-6 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Hélène JACQUES a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice de Raymond Poincaré:

- Christine CAMPAGNAC, Directrice du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini
- Laurence BOCCARA, Directrice des soins de Raymond Poincaré faisant fonction,
- Marion BOUSQUIE, Directrice du site d'Ambroise Paré
- Camille LEAL, Directrice adjointe des services économiques achat-marché

1.2.7 Site d'Ambroise Paré

Marion BOUSQUIE, Directrice du site d'Ambroise Paré, à l'effet de signer pour ce site sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté n°2013318-0006.

En cas d'empêchement de Marion BOUSQUIE, Directrice du site d'Ambroise Paré, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 1-2-7 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Lise CHARMET-DELAOUTRE a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de Directrice du site d'Ambroise Paré, à :

- Gwenn PICHON-NAUDE, Directrice adjointe chargée des ressources humaines
- Christine CAMPAGNAC, Directrice du site Sainte-Périne, Chardon-Lagache, Rossini
- Hélène JACQUES, Directrice du site de Raymond Poincaré
- Fabienne BANCHET, Directrice des soins d'Ambroise Paré
- Remy CASALIS, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances,
- Jonathan CORTET, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances,

ARTICLE 2 DÉLÉGATIONS SPÉCIFIQUES HORS ARTICLE 1 PARAGRAPHE C DE L'ARRÊTÉ 20130318-0006

Délégation de signature est donnée, à l'effet de signer, et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions et énoncés dans l'arrêté n°20130318-0006, à :

- Gwenn PICHON-NAUDE, Directrice adjointe chargée des ressources humaines, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, B, G1, G2, G3 et H 4°
- Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, F3°, G4, G6°, H2 et H3,
- Thomas MERY, Directeur adjoint chargé du système d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A et E,
- Julien POUVESLE, Directeur du site de Berck, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, B 4° 26° G 1°, 2°, 10° à 28°, 30° 34° et H 5,
- Thibault ROBERT, Directeur adjoint chargé de la politique médicale, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A et G28
- Delphine LUX, Directrice adjointe chargée de la recherche, de l'innovation et du mécénat, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, G4, G5, G6, G28, F8
- Christophe SEBERT, Coordonnateur général chargé des soins et des activités paramédicales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A, B, F (à l'exclusion de F6), G1 à G9, H et K
- Béryl GODEFROY, Directrice adjointe chargée de la qualité, de la gestion des risques et de la patientèle, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F1, H3 et I
- Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F6, G5 et H1

- Sophie DERAMAT, Ingénieur général, Directrice des investissements, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F5, G31 et H1
- Véronique VANIET-DERAMAUX, Directrice adjointe chargée de la communication, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe J2.
- Valentin SIMON, Directeur adjoint chargé des opérations et de la performance, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes A,

A. En cas d'empêchement de Gwenn PICHON-NAUDE, Directrice adjointe chargée des ressources humaines, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B, G1 et G2
 - Flore CLEMENT, Directrice adjointe, adjointe à la Directrice des ressources humaines
 - Aldric EVAIN, Directeur adjoint, adjoint la Directrice des ressources humaines
- b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B (à l'exclusion de B30, B38, B39, B40 et B42), G1 et G2 :
 - Sandrine HUMBERT, attachée d'administration hospitalière, RRH de Berck
 - Émilie FRANZON, attachée d'administration hospitalière, RRH d'Ambroise Paré
 - Laetitia DEROO-BLANQUART, adjointe des cadres hospitalier, RRH Sainte-Périne,
 - Sophie BERNARDEAU, RRH, Antoine Béclère,
 - Justine FAUCONNIER, attachée d'administration hospitalière, RRH de Bicêtre
 - Léa BOIREAU, attachée d'administration hospitalière, Responsable de la protection sociale,
 - Lionel BERMIRON, RRH Paul Brousse,
 - Catherine FINIDORI, attaché d'administration hospitalière, Responsable carrière paie, Groupe Hospitalier
 - Marjorie LAUTIER, Responsable du Département Contrôle de gestion social et Gestion du temps de travail
 - Stéphanie MAILHE, Responsable du Département Qualité de vie au travail et prévention des risques professionnels
- c) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B (à l'exclusion de B30, B38, B39, B40 et B42), G1, G2 et G3 :
 - Stéphanie MAILHE, Responsable du Département Qualité de vie au travail et prévention des risques professionnels
- d) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes B : 5°, 7°, 8°, 13°, 15°, 16°, 18°, 19°, 22°, 29°, 33°, 35°, et 38° :
 - Catherine FINIDORI, attaché d'administration hospitalière, Responsable carrière paie, Groupe Hospitalier
 - Corinne KERVERN, adjoint des cadres, Responsable carrière paie, Site de Paul Brousse et Bicêtre
 - Tam Thanh HUYNH, adjoint des cadres, Responsable carrière paie, Sites de Raymond Poincaré, Ambroise Paré, Sainte Périne et Berk-sur-mer
 - Sophie MICHEL, adjoint des cadres, département carrière-paie
- e) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes B 7°, 8°, 12°, 15°, 16°, 17°, 18°, 20°, 26°, 27°
 - Catherine FINIDORI, attaché d'administration hospitalière, Responsable carrière paie, Groupe Hospitalier
 - Corinne KERVERN, adjoint des cadres, Responsable carrière paie, Site de Paul Brousse et Bicêtre
 - Sophie MICHEL, adjoint des cadres, département carrière-paie,
 - Tam Thanh HUYNH, adjoint des cadres, Responsable carrière paie, Sites de Raymond Poincaré, Ambroise Paré, Sainte Périne et Berk-sur-mer
- f) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et B-4 et B-26
 - Nathalie CROQUELOIS, Responsable de formation

B. En cas d'empêchement de Justine KOOB, Directeur adjoint chargée des Ressources médicales, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- a) Pour les matières énoncées au A, B 4° 26° G 1°, 2°, 10° à 28°, 30°, 34° et H 5°
 - Mailys D'ESCRIVAN, attachée d'administration hospitalière
 - Laurence RAHAL, adjointe des cadres
 - Sophie VIANE, attachée d'administration hospitalière

- Thibault ROBERT, Directeur adjoint chargé de la politique médicale
- C. En cas d'empêchement de Valentin SIMON, Directeur adjoint chargé des opérations et de la performance, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à
- Jeanne DESPATIN, Adjointe
 - Lucie ROUSSEL, Adjointe
 - Hamza LAFDILI, Adjoint
 - Alya KECHAOU, Adjointe
- D. En cas d'empêchement de Thibault ROBERT, Directeur adjoint chargé de la politique médicale, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à
- Justine KOOB, Directrice adjointe des ressources médicales
 - Nadine DURAND, Adjointe au Directeur de la politique médicale
- E. En cas d'empêchement de Béryll GODEFROY, Directrice adjointe chargée de la qualité, de la gestion des risques et de la patientèle, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donné à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F1, H3 et I
 - Virginie MONNOT, Adjointe à la Directrice de la qualité, de la gestion des risques et de la patientèle,
 - Hélène HERON, Responsable du Département Droit des patients,
 - Géraldine PICHON, Ingénieure
 - b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe H3
 - Christelle RENAULT, Chargée des relations usagers sur BCT
 - Charlotte VILLENEUVE, Chargée des relations usagers sur APR
 - Manel DJOUHRI, Chargée des relations Usagers sur RPC
 - Nathalie LEMAIRE, Chargée des relations Usagers sur BRK
 - Virginie MASSIAS, Chargée des relations Usagers sur SPR
 - Stéphanie COLAS, Chargée des relations Usagers sur PBR
 - Sandrine LAGRAVE, Chargée des relations Usagers sur ABC
- F. En cas d'empêchement de M. Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F6, G5 et H1
 - Laurence CHARTIER, Attachée d'administration hospitalière
 - Malek KAABACHE, Adjoint administratif
 - Camille LEAL, Directrice adjointe des services économiques achat-marché,
 - b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et H1
 - Virginie KERGUIGNAS, ingénieur
 - Camille LEAL, Directrice adjointe des services économiques achat-marché
- G. En cas d'empêchement de Madame Sophie DERAMAT, Ingénieur général, Directrice des investissements, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, F5, G31 et H1
 - Sébastien GENOUVRIER, Directeur technique et maintenance GHU
 - b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A et G31
 - Denys-Xavier PATUREL Ingénieur en chef, Directeur des équipements et du biomédical
 - Michelle MONTEIL Responsable du Département Administratif et Financier
 - c) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F5
 - Tom DA RIN, Directeur de la Sécurité,
 - Floriane LURON, Ingénieure Sécurité Sanitaire et Environnementale,
 - Claire MOUSSU, Ingénieure Sécurité Incendie,
 - Christian DUBOIS, Chargé de sécurité du site Antoine Béclère,
 - Vignon DEHOUMON, Adjoint au Chargé de sécurité du site Antoine Béclère,
 - Charles CHAVANT, Chargé de sécurité du site Bicêtre,
 - Jean-Marc BENOIT, Adjoint au Chargé de sécurité de Bicêtre,
 - Omar TAFTICHT, Adjoint au Chargé de Sécurité du site de Bicêtre,

- Dénia LITIM, Adjointe au Chargé de Sécurité du site de Bicêtre,
 - Victor ALMEIDA, Chargé de sécurité du site Paul Brousse,
 - Zaher OULD CHICK, Adjoint au Chargé de sécurité de Paul Brousse,
 - Jean-Yves HEUDE, Responsable de la sécurité du site Ambroise Paré,
 - Mathias GAUJARD, Adjoint au responsable sécurité du site Ambroise Paré,
 - Philippe CORMIER, Chargé de sécurité de l'hôpital Maritime de Berck,
 - Éric VINCENT, Chargé de sécurité du site de Sainte Périne,
 - Christophe GEORGES, Responsable du service de sureté du site Raymond Poincaré.
- H. En cas d'empêchement de Thomas MERY, Directeur des systèmes d'information, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe E
- Éric ADNET, Ingénieur en chef, adjoint au Directeur du systèmes d'information, directeur de l'innovation et de la sécurité informatique
- I. En cas d'empêchement de Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F3°, G4, G6°, H2 et H3
- Remi CASALIS, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances,
 - Jonathan CORTET, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances,
- b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe F3, H2 et H3 (à l'exception des mesures de soins sous contraintes en psychiatrie)
- François PINCHON, attaché d'administration hospitalière
 - Benjamin PAULOT, Chargé de mission
 - Franck GRANDIN, Chargé de mission
 - Pascale LECOINDRE, Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre
 - José VENTADOUR, Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre
 - Tu Anh NGUYEN, Chargée de mission, services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre
 - Nathalie COULON, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Paul Brousse
 - Vincent GIRARD, Responsable des admissions et frais de séjours d'Antoine Béclère
 - Laurence HABERT, Responsable des traitements externes du site Antoine Béclère
- J. En cas d'empêchement de Mme Delphine Lux, Directrice adjointe chargée de la recherche-innovation-mécénat, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe G4, G5, G6, G28, F8
- Ludovic BAYLE, Attaché d'administration hospitalière, Adjoint à la Directrice recherche, de l'innovation et du mécénat.
- K. En cas d'empêchement de Christophe SEBERT Coordonnateur général des soins, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe A, B, F, G 1° à 9° et G 29°, H, K
- Laurence BOCCARA, Directeur des soins du site Raymond Poincaré faisant-fonction
 - Najat BENARAB, Directrice des soins du site Antoine Béclère
 - Roxane PINNA, Directrice des soins du site de Bicêtre
 - Fabienne BANCHET, Directrice des soins du site Ambroise Paré
 - N, Directrice des soins de Paul Brousse
 - Sandra MANESSE, Directrice des soins de Sainte Périne faisant fonction
- L. En cas d'empêchement de Véronique VANIET-DERAMAUX, Directrice adjointe chargée de la communication, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :
- Marine LEROY, Adjointe à la Directrice adjointe chargée de la communication, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe J2

ARTICLE 3 DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, D'INVESTISSEMENT, DE TRAVAUX MAINTENANCE, DE SÉCURITÉ ET DE PATRIMOINE (ARTICLE 1 PARAGRAPHE C DE L'ARRÊTÉ 20130318-0006 MODIFIÉ)

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en sus des actes dont la signature lui est déléguée par ailleurs, tous les actes liés à ses fonctions, à :

En matière de contrats et de conventions

- Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2 et C3
- Thomas MERY, Directeur adjoint chargé du système d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C3 et C4
- Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C3 et C4
- Sophie DERAMAT, Directrice adjointe chargée des investissements, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C2, C3 et C4
- Justine KOOB, Directrice adjointe chargée des Ressources médicales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1

En cas d'empêchement de Madame Sophie DERAMAT, Ingénieur général, Directrice des investissements, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4, à :

- Denys-Xavier PATUREL, Ingénieur en chef, Directeur des équipements
- Michelle MONTEIL, Responsable du Département Administratif et Financier,
- Sébastien GENOUVRIER, Directeur technique et maintenance GHU

En cas d'empêchement de Thomas MERY, Directeur adjoint chargé des systèmes d'information, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4, à :

- Éric ADNET, Ingénieur en chef, adjoint au Directeur du systèmes d'information, directeur de l'innovation et de la sécurité informatique

En cas d'empêchement de Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C3 et C4, à :

- Laurence CHARTIER, Attachée d'administration hospitalière
- Camille LEAL, Directrice adjointe des services économiques achat-marché

En cas d'empêchement de Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, à :

- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C3
 - Remi CASALIS, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances,
 - Jonathan CORTET, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances,
- b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2
 - Benjamin PAULOT, Chargé de mission, Responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion

En cas d'empêchement de Justine KOOB, Directrice adjointe chargée des Ressources médicales, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Mailys D'ESCRIVAN, attachée d'administration hospitalière
- Sophie VIANE, attachée d'administration hospitalière

En qualité d'ordonnateur pour les affaires générales :

- Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C4, C5 et C9
- Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8 et C10
- Sophie DERAMAT, Ingénieur général, Directrice des Investissements pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9 et C10
- Justine KOOB, Directrice adjointe chargée des Ressources médicales, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2 et C4,
- Gwenn PICHON-NAUDE, Directrice adjointe chargée des ressources humaines, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C4,
- Thomas MERY, Directeur adjoint chargé du système d'information, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphes C1
- Delphine LUX, Directrice adjointe chargée de la recherche, de l'innovation et du mécénat, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2 et C3

En cas d'empêchement de Guillaume ECKERLEIN, Directeur adjoint chargé des achats, de la logistique et de la qualité hôtelière, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- a) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1 et C9
 - Laurence CHARTIER, Attachée d'administration hospitalière
 - Malek KAABACHE, Adjoint administratif
 - Camille LEAL, Directrice adjointe des services économiques achat-marché
- b) Pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1
 - Virginie KERGUIGNAS, Responsable qualité hôtelière
 - Sarah DANO, Ingénieur restauration du Groupement Hospitalier
 - Camille LEAL, Directrice adjointe des services économiques achat-marché

En cas d'empêchement de Madame Sophie DERAMAT, Ingénieur général, Directrice des Investissements, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C4, C5, C9 et C10, à :

- Denys-Xavier PATUREL, Ingénieur en chef, Directeur des équipements
- Michelle MONTEIL, Responsable du département administratif et financier,
- Jessica BONTE, Ingénieur Travaux exclusivement pour les travaux et la maintenance des sites APR-RPC-SPR-BRK
- Florence MASSY, Ingénieur Travaux exclusivement pour les travaux et la maintenance des sites BCT et PBR
- Magali BELMIN, Ingénieur de site exclusivement pour les travaux et la maintenance du site ABC
- Vincent BRUNET, Ingénieur Maintenance exclusivement pour la maintenance et les travaux des sites APR-RPC-SPR-BRK
- Cédric CARBONARO, Ingénieur maintenance exclusivement pour la maintenance et les travaux du site BCT
- Laurent JEUSSEAUME, Ingénieur maintenance exclusivement pour la maintenance et les travaux du site PBR
- Blandine SCHAAFF, Ingénieur des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements des sites ABC - BCT - PBR
- Stéphanie WINICKI, Ingénieur des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements des sites ABC - BCT - PBR
- Benyounes BELHANINI, Ingénieur des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements des sites APR - SPR
- Fabrice DAUDE, Ingénieur des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements des sites ABC - BCT - PBR
- Éric PEZDIR, Ingénieur des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements des sites ABC - BCT - PBR
- Fabienne BALNY, Ingénieur des Equipements et du biomédical exclusivement pour la maintenance biomédicale et les équipements du site RPC
- Tom DA RIN, Directeur de la Sécurité APR - ABC - BCT - BCK - PBR - RPC- SPR
- Sébastien GENOUVRIER, Directeur technique et maintenance GHU

En cas d'empêchement de Thomas MERY, Directeur des systèmes d'information ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Éric ADNET, Ingénieur-en chef, adjoint au Directeur des systèmes d'information, directeur de l'innovation et de la sécurité informatique

En cas d'empêchement de Julie THUILLEAUX, Directrice adjointe chargée des finances, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée, à :

- Remi CASALIS, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C3, C5, C6, C7, C8 et C10
- Jonathan CORTET, Directeur adjoint, Adjoint à la Directrice chargée des finances, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C3, C5, C6, C7, C8 et C10
- François PINCHON, attaché d'administration hospitalière, pour les matières énoncées aux paragraphes C5, C6, C8
- Tu Anh NGUYEN, attaché d'administration hospitalière, pour les matières énoncées aux paragraphes C5, C6, C8
- Benjamin PAULOT, Chargé de mission, Responsable du service des finances, du budget et du contrôle de gestion, pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C1, C2, C3, C5, C6, C7, et C8
- Hawa DIARRA, Responsable de la régie du site Antoine Bécclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C5, C7, C8 et C10
- Laurence HABERT, Responsable des traitements externes du site Antoine Bécclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- Nelly RIGOLE, Responsable des régies des sites de Bicêtre et de Paul Brousse, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C2, C5, C7, C8 et C10.
- Nathalie COULON, Responsable des admissions, frais de séjours et traitements externes du site de Paul Brousse, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- Vincent GIRARD , Responsable des admissions et frais de séjours d'Antoine Bécclère, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- Pascale LECOINDRE Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6
- José VENTADOUR, Responsable de services d'admissions, frais de séjours et traitements externes à Bicêtre, uniquement pour les matières énoncées à l'article 1 paragraphe C5 et C6

En cas d'empêchement de Delphine LUX, Directrice adjointe chargée de la recherche, de l'innovation et du mécénat, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Ludovic BAYLE, Attaché d'administration hospitalière, Adjoint à la Directrice recherche, de l'innovation et du mécénat.

En cas d'empêchement de Justine KOOB, Directrice adjointe chargée des Ressources médicales, ou en cas de vacance de ses fonctions délégation est donnée à :

- Mailys D'ESCRIVAN, attachée d'administration hospitalière
- Sophie VIANE, Responsable des ressources médicales

ARTICLE 4 GARDE ADMINISTRATIVE

A. Délégation de signature est donnée aux administrateurs de garde « groupe hospitalier » suivants à l'effet de signer tous les actes liés à la période de garde administrative et ceci uniquement pour les matières énoncées B 23°, C 1°, F 5°, G 1° 2° 5° 13°, H1° à 5°, de l'arrêté directorial n°2013 318-0006 susvisé :

- Jean-Bernard CASTET, Directeur d'hôpital
- Béryl GODEFROY, Directrice d'hôpital.

- Denis DUCASSE, Directeur d'hôpital,
- Justine KOOB, Directrice d'hôpital
- Delphine LUX, Directrice d'hôpital
- Thibault ROBERT, Directeur d'hôpital
- Julie THUILLEAUX, directrice d'hôpital,
- Françoise SABOTIER GRENON, Directrice d'hôpital
- Anne LESTIENNE, Directrice d'hôpital
- Valentin SIMON, Directeur d'hôpital
- Christophe SEBERT, Directeur d'hôpital

B. Délégation de signature est donnée aux administrateurs de garde « sites » suivants à l'effet de signer tous les actes liés à la période de garde administrative et ceci uniquement pour les matières énoncées F 5° G 1° 2° 5° 13°, H1° à 5° de l'arrêté directorial n°2013 318-0006 susvisé ;

Site hôpital Raymond Poincaré

- Sylvie BLUA, attachée d'administration hospitalière
- Emmanuel GODDAT, Directeur d'hôpital
- Hélène JACQUES, Directrice d'hôpital,
- Matthieu LE POITTEVIN, Directeur d'hôpital
- Sophie BRUN, Directrice d'hôpital
- Camille LEAL, Directrice d'hôpital
- Philippe LE ROUX, Directeur d'hôpital
- Mailys D'ESCRIVAN, attachée d'administration hospitalière

Site hôpital de Berck

- Pascal DELMOTTE, cadre de santé
- Laurence DEWIDHEM, cadre de santé
- Éric HARTMANN, adjoint des cadres hospitaliers,
- Valérie LIMOSINO, cadre de santé,
- Sabrina PLANQUETTE, ingénieur qualité et gestion des risques.
- Yves MERLIN, Cadre de santé

Site hôpital Ambroise Paré

- Benyounes BELHANINI, ingénieur biomédical,
- François PINCHON, attaché d'administration hospitalière,
- Émilie FRANZON, attachée d'administration hospitalière,
- Martine TARAVELLA, attachée d'administration hospitalière,
- Fabienne BANCHET, directrice des soins,
- Stéphane BARRITAU, directeur d'hôpital,
- Hajar ZAID, attaché d'administration hospitalière,

Site hôpital Sainte Périne

- Florence LASFARGUES-SOMMERER, Directrice d'hôpital
- Joe-Pascal SAJI, Ingénieur
- Delphine RENIER, attachée d'administration hospitalière hors site
- Audrey GARCIA-VIANA, Directrice d'hôpital,
- Isabelle DUFOUR, Directrice d'hôpital,
- Charles MORVAN, Directeur d'hôpital
- Nadine DURAND, Attachée d'administration hospitalière
- Gwenolée ABALAIN, Directrice d'hôpital
- Sandra MANESSE, Directrice des soins de Sainte Périne faisant fonction

Site hôpital Antoine Béclère

- Muriane LOUIS-THERESE, Adjointe des cadres hospitaliers
- Cécile MARSA, Attachée d'Administration Hospitalière
- Najat BENARAB, Directrice des soins,
- Melody NUBLAT, Attachée d'administration hospitalière,

- Guillaume ECKERLEIN, Directeur d'hôpital
- Sarah DANO, Ingénieur restauration
- Jérôme FERLIN EGGERS, Cadre paramédical
- Jonathan CORTET, Directeur d'hôpital
- Fatima THOR, Directrice des soins,

Site hôpital Bicêtre

- Michelle MONTEIL, Attachée d'administration hospitalière,
- Cécile PIVERON, Adjointe des cadres hospitaliers,
- Roxane PINNA, Directrice des soins,
- Camille GIAMBRUNO, Attachée d'administration hospitalière,
- Flore CLEMENT, Directrice d'hôpital,
- Ludovic BAYLE, Attaché d'administration hospitalière,
- Remi CASALIS, Directeur d'hôpital,
- Justine FAUCONNIER, Attachée d'administration hospitalière
- Léa BOIREAU, Attachée d'administration hospitalière
- Isabelle MABIT, Directrice des soins,
- Sophie VIANE, Attachée d'administration hospitalière

Site hôpital Paul Brousse

- Marjorie LAUTIER, Attaché d'Administration Hospitalière
- Marie-Christine MULOWA, Attaché d'Administration Hospitalière
- Richard FIZAIN, Directeur d'hôpital
- Elisabeth GUILLAUME, Directrice d'hôpital
- Aldric EVAIN, Directeur d'hôpital
- Catherine FINIDORI, Attachée d'administration hospitalière,
- Blandine SCHAAF, Ingénieur biomédical
- Lionel BERMIRON, Attaché d'administration hospitalière,

ARTICLE 5 ABROGATION

L'arrêté de délégation de signature n°2022-02 du 7 février 2022 est abrogé.

ARTICLE 6 EXÉCUTION

Le Directeur du Groupement Hospitalier Universitaire Paris-Saclay est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Le Kremlin Bicêtre, le 22 juin 2022,

Christophe KASSEL
Directeur du Groupement Hospitalier Universitaire APHP Université Paris-Saclay

SIGNE